

Seuls les véhicules d'urgence pourront accéder pendant les travaux. Le parking en haut de la Côte de Gournay sera interdit aux arrêts et stationnements.

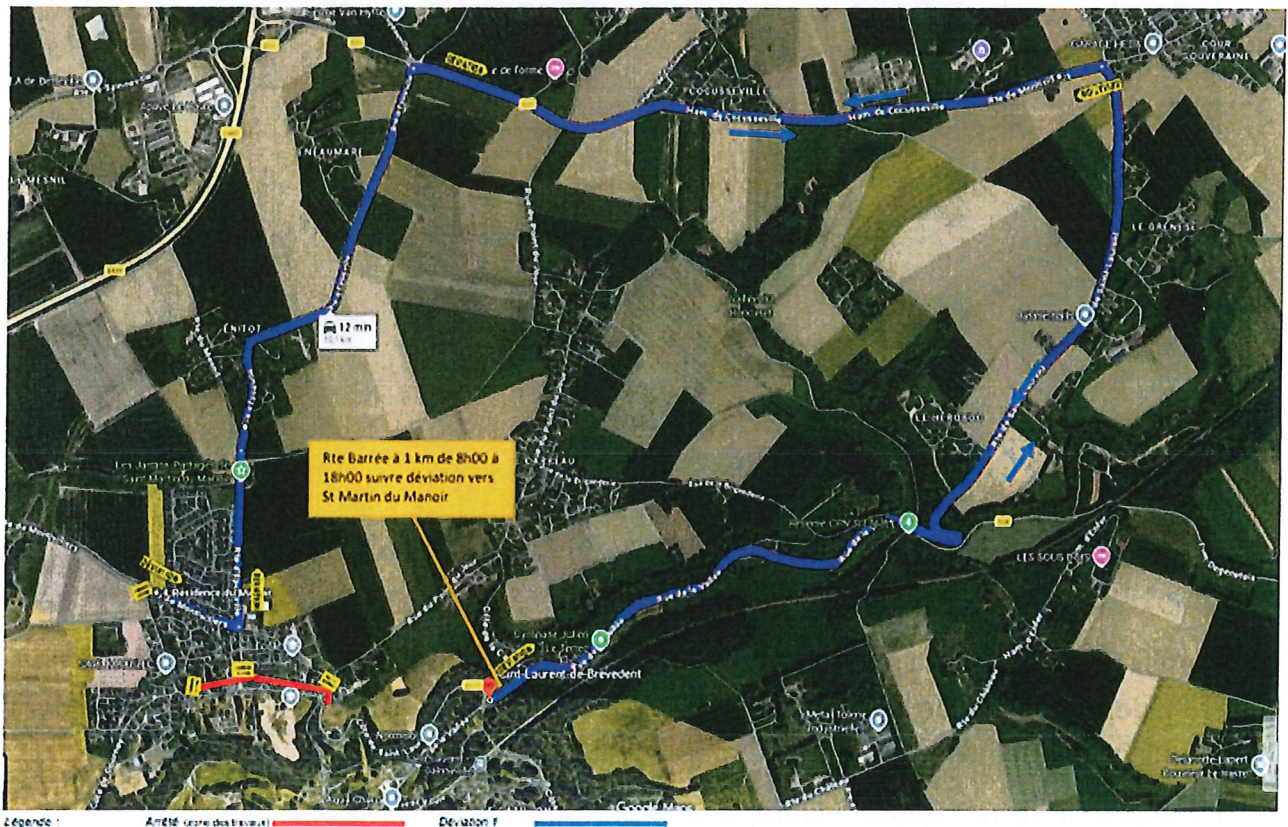
Un plan de déviation par le hameau d'Enitot est mis en place par le Département de la Seine-Maritime (voir le plan ci-dessous).



**DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME**

Travaux de reprise des enrobés D 111 - Rue André Mabire sur la Commune de Saint Martin du Manoir

**Rte barrée de 8h00 à 18h00** déviation dans les deux sens de la circulation vers la Rte de Montivilliers, la Rte d'Epouville, D31GIR60 , D31, D31GIR70, D 234, D34 vers Saint Laurent de BI



En vous remerciant pour votre compréhension.

Saint-Martin-du-Manoir, le 9 juillet 2026

Le Maire, Jean-Luc FORT